



Waremme, le 01 octobre 2018

Commission Locale de Développement Rural  
Compte rendu de la réunion  
Retour de vacances  
26 septembre 2018

Membres de la CLDR :

**Présents** : 9 personnes : Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Anne DE SMET, Marie DELANGEN, Marie-Odile DESSY, Murielle DELCOURT, Bernard LAKAYE, Louis LAMBERT, Bénédicte MARLIER, Corinne MAUS, Vincent VAN GEEL, Luc VIATOUR.

**Membres invités** : /

**Pour la Commune** : Isabelle EBROIN

**Pour Qualité Village Wallonie** : Anne FRANCHIMONT

**Pour la FRW** : Marc VAN DEN BROECK, agent de développement

**Excusés** : 7 personnes : Françoise COLLARD, Dominique DELCOUR, Éric HAUTPHENNE, Nicolas LEROY, Bernard SACRE, Luc VIATOUR, Lidvine WEBER

Ordre du Jour :

- État d'avancement des lots 0 :
  - o Patrimoine
  - o Nature
  - o Plateforme d'échange
- Prochaines étapes
- Composition de la CLDR

Le président de la CLDR accueille les participants ainsi que l'invité du soir, Anne Franchimont, de l'asbl Qualité Village Wallonie.

Marc Van den Broeck annonce l'ordre du jour et s'assure que le compte rendu de la réunion du 27 juin ne fait pas l'objet de remarques. Il est donc approuvé.

## **1. État d'avancement des lots 0 « Patrimoine », « Nature » et « Plateforme d'échange »**

### **1.1. GROUPE « PATRIMOINE »**

Anne FRANCHIMONT fait le point sur l'organisation des soirées d'information qui se tiendront dans chacun des villages.

La préparation de la séance de Héron s'est déroulée en une après-midi durant laquelle Marie-Odile DESSY a fait découvrir à Anne FRANCHIMONT le village et son patrimoine.

En effet, chaque soirée se déroulera plus ou moins selon le même canevas :

- Introduction et tour de table
- Présentation de QVW
- Aperçu du patrimoine du village
- Appel à idées et propositions d'action
- Fixation d'une date pour une nouvelle réunion avec les participants intéressés.

Mme FRANCHIMONT dispose naturellement de l'inventaire du patrimoine, mais souhaiterait que lui soient transmis à l'avance les documents (livres, cartes postales...) permettant d'appréhender le patrimoine et l'histoire du village, et également les coordonnées de personnes du village qui se passionnent pour ces thématiques et pourraient être consultées, voire participer activement au Groupe Patrimoine.

**Isabelle Ebroin se propose de collecter ces informations et de les transmettre à Anne. Les membres de la CLDR sont donc invités à lui faire parvenir les (références des) documents dont ils disposent.**

Lors des consultations citoyennes, le souhait de mise en valeur du patrimoine a souvent été évoqué par les participants, mais aucun projet concret n'a été à ce moment proposé.

Marie-Odile explique que cette mission d'organisation n'a finalement pas été trop consommatrice en temps et énergie ; et rassure les participants des autres villages quant à l'investissement nécessaire.

L'invitation pour la première réunion (Héron, salle communale le 22/10 à 19h30) a été réalisée et imprimée. Il s'agit maintenant de la distribuer dans les 439 boîtes postales du village.

Constitué de plusieurs hameaux indépendants, le village de Héron est assez étendu. Les participants décident donc de se répartir le travail de distribution de la manière suivante :



- Héron centre et bois planté : Marie DELANGEN
- Boingt et Bolette : Isabelle EBROIN et Bénédicte MARLIER
- Malheurs et Forseilles : Marie-Odile DESSY

S'il reste des invitations au terme de la distribution, Marie-Odile pourrait les déposer à la bibliothèque de Héron, voire au bureau de vote le 14 octobre.

Il pourrait être intéressant à l'avenir de coupler la distribution de l'invitation avec celle du journal paroissial *Le Messager*.

L'événement a également été publié sur les réseaux sociaux communaux ; **les membres de la CLDR sont invités à les partager.**

Afin de préparer les réunions de manière professionnelle et en toute sérénité, Anne FRANCHIMONT propose que les soirées suivantes se fassent respectivement en Janvier, Février et Mars 2019.

Le résultat des élections permettra également d'y voir un peu plus clair sur le possible investissement des uns et des autres puisqu'un des principes de QVW est que ces Groupes Patrimoine doivent émaner d'une volonté des citoyens et non pas de l'initiative d'un mandataire communal. La participation et le soutien des mandataires en tant que citoyens sont par contre les bienvenus.

Il s'agira donc pour la prochaine réunion de la CLDR de définir les dates et personnes relais pour les villages de Lavoir, Waret-l'Evêque et Couthuin. Anne DE SMEDT se propose pour Couthuin, avec Michel BOLLINGER.

Ces informations devront être communiqués pour le 14 novembre au comité de rédaction du Trèfle, en vue de leur parution dans le numéro de décembre.

### 1.2. GROUPE « NATURE »

L'organisation des balades nature / histoire / patrimoine des villages de l'entité se poursuit ce dimanche 30 septembre avec la découverte de Waret-l'Evêque.

Ces balades sont une riche source d'enseignement pour les participants qui apprennent à regarder leur territoire avec d'autres yeux.

Il pourrait être intéressant de les reproduire chaque année et de les ouvrir au plus grand nombre afin que chacun connaisse mieux les richesses de sa commune.

Ces balades servent également à repérer les lieux et thématiques qui pourraient faire l'objet de projets du futur PCDN.

### 1.3. PLATEFORME D'ÉCHANGES ETC...

La dernière CLDR avait été consacrée à l'analyse des attentes concernant l'outil à adopter, et à la découverte des fonctionnalités de la plateforme Smiile.

Les membres avaient pour mission durant les mois d'été de s'assurer de l'opérationnalité de l'outil et d'en tester les différentes fonctionnalités, pour décider de manière collégiale s'ils souhaitaient en promouvoir l'utilisation au niveau de la commune.

Cette mission semble avoir un peu été oubliée par les participants qui ont souligné le peu d'interactions sur la plateforme. Il s'agit effectivement d'un réseau de proximité qui ne vivra que s'il est alimenté par suffisamment de participants.

Il s'agira donc, si les membres de la CLDR sont convaincus de la pertinence de l'outil, de le faire connaître aux habitants de Héron. Plusieurs actions sont envisageables. Au niveau individuel, il est possible de se faire l'ambassadeur de l'outil, et grâce au kit fourni par Smiile, d'en parler à ses voisins, sa rue... La CLDR pourrait également décider d'organiser des séances d'information à destination des habitants, avec mise en pratique de l'outil.

Le point sera à nouveau abordé lors de la prochaine CLDR. D'ici là, les membres présents s'engagent à tester l'outil.

#### **1.4. PROMOTION ET VALORISATION DU MONDE AGRICOLE**

Il avait été convenu de proposer aux agriculteurs l'organisation d'une opération Agricharme dans une exploitation agricole de la Commune. Cette proposition devait être faite dans le cadre d'une réunion de la CCAR. Cette dernière ne s'est pas réunie dernièrement. Le point reste donc à l'ordre du jour. Les agents de développement prendront contact, après les élections, avec la présidente de la commission.

#### **1.5. DIFFUSION DES INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE EN TERME D'AIDE À LA PERSONNE**

Les Agents de Développement ont proposé de se baser sur la méthodologie mise en place par le GAL Jesuishesbignon.be pour un projet similaire. Ce projet n'a entretemps pas beaucoup avancé, mais des informations devraient pouvoir être communiquées à la prochaine réunion.

## **2. Prochaines étapes**

Les mois de vacances ont été mis à profit par le bureau d'étude pour retravailler les fiches projets qui arrivent tout doucement en phase de finalisation. Certaines d'entre elles feront l'objet de nouvelles propositions qui seront discutées en CLDR.

- Pour les fiches concernant le cœur de Waret-l'Évêque, nous serons accompagnés par l'ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine : <https://www.frw.be/atepa.html>), une division de la FRW qui nous fera bénéficier de son expérience pour nous assurer que les projets qui seront réalisés s'intègrent harmonieusement dans le contexte paysager, historique, urbanistique et humain du village de Waret.
- Une première rencontre a été organisée avec le conseil des jeunes de l'asbl Hécowala concernant l'aménagement d'un espace jeunes. Les premiers enseignements semblent corroborer ceux issus des consultations villageoises et du public « jeunes actifs ». Il s'agira de formaliser avec leur concours une ou plusieurs propositions et de la valider sur une plus large échelle auprès de l'ensemble des jeunes de la commune.
  - o Une première analyse de terrain devrait avoir lieu un weekend de novembre (nous déciderons ensemble qui doit y être présent)
  - o Des recommandations concrètes seront proposées en janvier.

Sauf imprévu, on peut raisonnablement tabler sur printemps 2019 pour finaliser le PCDR.

### 3. Composition de la CLDR

Le nouveau conseil communal aura à désigner ses représentants au sein de la CLDR.

Pour rappel, ils ne pourront excéder un quart de l'effectif total et devront représenter les différentes tendances politiques présentes sur le territoire.

Lors de son installation en juin 2016, la CLDR comprenait 40 membres : 30 citoyens et 10 mandataires.

En octobre 2018, 4 personnes ont démissionné et 6 d'entre elles sont réputées démissionnaires (trop grand nombre d'absences consécutives non-justifiées). Un courrier leur sera donc envoyé pour acter ou non leur démission.

Il est probable que la nouvelle composition de la CLDR soit de 27 personnes : 20 citoyens et 7 mandataires.

En outre, il n'est pas inimaginable que des citoyens d'aujourd'hui soient mandataires demain et inversement. Habituellement, on permet aux anciens mandataires qui se sont investis dans le travail de la CLDR de continuer à participer à la CLDR.

Se pose par contre la question d'un possible appel à candidats pour renforcer la dynamique de la CLDR. Chaque option présente des avantages et des inconvénients.

- De nouveaux membres peuvent insuffler un vent de fraîcheur bienvenu à un moment où les membres actuels peuvent ressentir une certaine lassitude après deux ans de travail
- Par contre, cela signifie que ces nouveaux membres doivent se réappropriier tout le travail de réflexion mené par la CLDR et adhérer à ses principes de fonctionnement, au risque de retarder encore l'opération
- Continuer avec le groupe actuel permettra d'avancer avec des personnes qui ont appris à coopérer pour un objectif commun
- Par contre, vu le peu de participants présents lors des dernières réunions (en moyenne 10 personnes), on peut se poser la question quant à la légitimité du groupe et sa réelle représentativité de la population héronnaise.

Après réflexion, le groupe préfère terminer l'élaboration du PCDR dans sa composition actuelle. Les membres présents rappelleront leur engagement à ceux qui n'ont pu assister aux dernières réunions. Un appel à candidature sera fait lorsque le PCDR aura été approuvé. De nouvelles compétences et des projets concrets permettront à ce moment d'offrir un second souffle à la CLDR.

La soirée se termine vers 22h00.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Marc Van den Broeck

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

4 personnes sur 10 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	100%
2. Local adapté	100%
3. Respect des temps de parole	100%
4. Clarté de l'information donnée	100%
5. Méthodologie de travail intéressante	88%
6. Travail personnellement enrichissant	88%

---

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,  
vous pouvez contacter Suzanne Jadoul ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie)  
au n° 019/58.93.20 ou par courriel : [s.jadoul@frw.be](mailto:s.jadoul@frw.be) - [m.vandenbroeck@frw.be](mailto:m.vandenbroeck@frw.be)  
ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou [isabelle.ebroin@heron.be](mailto:isabelle.ebroin@heron.be)*

---